

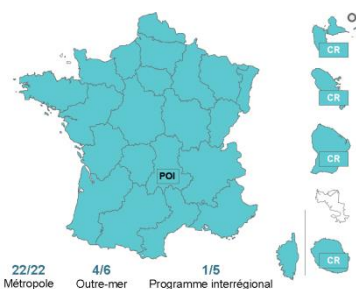


Objectif thématique 1 : Recherche, développement et innovation

Analyse quantitative

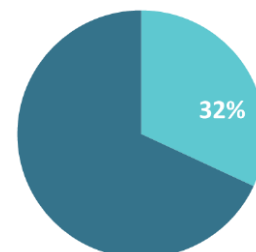
Mars 2017

27 programmes opérationnels (PO) ont prévu de programmer des opérations au titre de l'OT1 « recherche, développement et innovation »



Maquette (millions d'€)		Programmé (millions d'€)		Nombre d'opérations programmées
UE	CPN*	UE	CPN	
1 660	1 837	530	781	1 954
3 497		1 311		

*contrepartie nationale



Taux de programmation (UE) de l'OT 1

■ PO ayant prévu de programmer au titre de l'OT1
■ PO ayant programmé au titre de l'OT1

Priorités d'investissement (pi) OT1 « RDI »	Quelles régions ?	Part de la priorité d'investissement dans le montant UE en maquette de l'OT1	Montants programmés par priorité d'investissement
	■ PO ayant prévu de programmer au titre de la Pi ■ PO ayant programmé au titre de la Pi		■ Montant UE maquette pour la période 2014-2020 ■ Montant UE programmé au 31 mars 2017
(1a) Améliorer les infrastructures de R&I et les capacités à développer l'excellence en R&I ; promouvoir des centres de compétences , en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen.			
(1b) Favoriser les investissements des entreprises en RDI, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur ; soutenir des activités de recherche technologique et appliquée , en particulier dans les domaines des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales.			

à noter ! Les taux de programmation de l'OT 1 des PO PACA et Picardie s'élèvent respectivement à 83 % et 55 %.

Source : autorités de gestion FEDER-FSE au 31 mars 2017 – hors coopération territoriale européenne.
Contact : mae@cget.gouv.fr – www.europe-en-france.gouv.fr



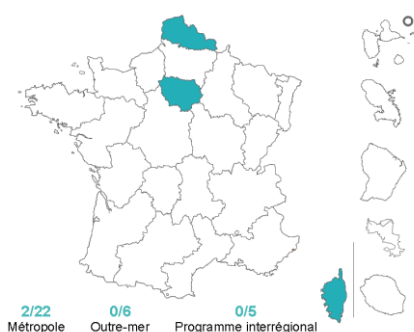
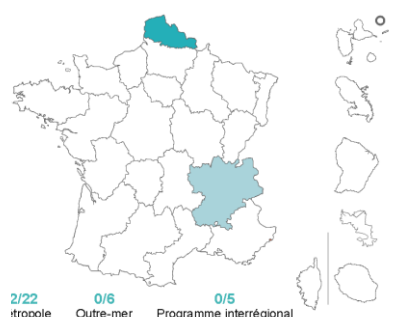
Les données présentées ci-dessous ont été extraites du système d'échange de données électroniques entre les États membres et la Commission européenne (Portail SFC). Il s'agit des informations transmises par les autorités de gestion au 31 décembre 2016, sur l'état d'avancement de la programmation FEDER-FSE 2014-2020, relevant de l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi », au titre de l'OT1.

Quoi ?

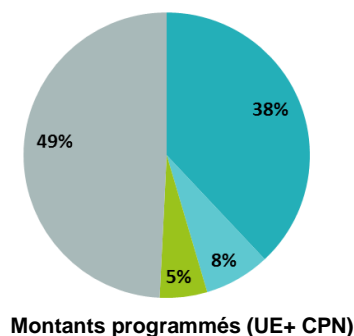
Principaux domaines d'intervention¹ couverts par les opérations programmées au titre de l'OT 1

Infrastructures de recherche et d'innovation (publiques)	211 opérations	257M€*	71% du montant total programmé*
Activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche publics et les centres de compétence	533 opérations	235M€	
Processus de recherche et d'innovation dans les PME	261 opérations	186M€*	
Transfert de technologies et coopération entre universités et entreprises	426 opérations	174M€*	

Comment ?



Où ?



Forme de financement

→ 2 instruments financiers programmés pour un montant de 28M€*

Subvention non-remboursable	1 771 opérations	1 114M€*
Subvention remboursable	8 opérations	44M€*
Capital-risque et fonds propre	1 opération	20M€*
Prêt	1 opération	8M€*
Garantie	-	-
Non-renseignée	-	-

Mécanisme d'application territorial

Investissement territorial intégré dans le domaine urbain	3 opérations	5,6M€*
--	--------------	--------

Type de territoire

Grandes zones urbaines (589 opérations / 449M€*)
Petites zones urbaines (96 opérations / 88M€*)
Zones rurales (54 opérations / 63M€*)
Non-renseigné (1041 opérations / 581M€*)

* Montant total programmé (UE + contrepartie nationale)

¹ **catégorie d'intervention** : nomenclature issue du [règlement d'exécution n°215/2014](#), spécifiant le type de projet sélectionné et utilisée pour les statistiques de l'UE.

Source : SFC (Commission européenne) au 31 décembre 2016. Cette analyse n'inclut pas la coopération territoriale européenne.